

1er décembre 1958

5858/58

BAGAYE

B.7

Monsieur l'Administrateur de Territoire,  
DE MAN J.,

RUHENGARI.

4969/AI.14.  
8/12/58  
AS

AS



~~Joseph~~  
~~Joseph~~

Monsieur l'Administrateur,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 novembre,  
n° A/3028/AI.14.

J'ai déjà, en vain, tenté de faire exécuter  
la décision contre Monsieur GRAFF qui est en faillite  
et vit actuellement en Belgique, sans qu'on parvienne  
à lui connaître des ressources.

Le Parquet s'était occupé du cas de BAGAYE,  
et j'écris à nouveau à Monsieur le Procureur du Roi.

En ce qui me concerne, je n'ai aucun moyen, même  
si le Pro Dco est accordé à BAGAYE de poursuivre  
cette procédure qui s'est terminée par un procès-verbal  
de carence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur,  
l'assurance de ma considération très distinguée.

Joseph